

ETAT-MAJOR DE LA MARINE : *secrétariat central ; secteur "bulletin officiel"*.

ERRATUM à l'arrêté n° 270 du 30 novembre 2006 (BOC n° 9, 2007, texte n° 37 ; BOEM 145) portant règlement général du service commun des cercles et des foyers dans la marine nationale.

Du 5 juin 2007

NOR D E F B 0 6 5 2 7 6 5 Z

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 145.1.

Référence de publication : BOC N°18 du 30 juillet 2007, texte 84.

Dans l'entre-deux barres, rubrique « textes abrogés », corriger pour lire :

Arrêté n° 59/DEF/DPMM/ASS du 12 février 1993 (BOC, p. 2041 ; BOEM 145) et son arrêté modificatif n° 211 du 1^{er} décembre 1994 (BOC, p. 4902).